



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

**9769<sup>e</sup>** séance

Jeudi 31 octobre 2024, à 10 h 10

New York

*Provisoire*

*Présidentes :* M<sup>me</sup> Baeriswyl/M<sup>me</sup> Baumann-Bresolin ..... (Suisse)

*Membres :*

Algérie .....	M. Koudri
Chine .....	M. Geng Shuang
Équateur .....	M. Montalvo Sosa
États-Unis d'Amérique .....	M. Wood
Fédération de Russie .....	M. Nebenzia
France .....	M. de Rivière
Guyana .....	M <sup>me</sup> Benn
Japon .....	M. Iriya
Malte .....	M. Camilleri
Mozambique .....	M. Fernandes
République de Corée .....	M. Sangjin Kim
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord .....	M. Eckersely
Sierra Leone .....	M. George
Slovénie .....	M <sup>me</sup> Blokar Drobič

## Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 10.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### Menaces contre la paix et la sécurité internationales

**La Présidente** : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Adedeji Ebo, Directeur du Bureau des affaires de désarmement et Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement ; et M. George Szamuely, chercheur principal au Global Policy Institute.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Ebo.

**M. Ebo (parle en anglais)** : Je présente cet exposé au nom de la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M<sup>me</sup> Izumi Nakamitsu.

L'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Fédération de Russie, lancée le 24 février 2022 en violation de la Charte des Nations Unies et du droit international, continue d'infliger d'immenses souffrances au peuple ukrainien. Alors que nous approchons du cap tragique des 1 000 jours depuis le début de l'invasion, nous continuons d'être témoins d'un nombre inimaginable de morts et de blessés parmi les civils, avec une escalade des attaques russes signalées dans tout le pays.

Il convient de répéter que les attaques contre les civils et les infrastructures civiles sont inadmissibles. Les attaques aveugles sont interdites par le droit international. Toutes les parties à un conflit ont l'obligation de respecter et de protéger les civils, ainsi que de se conformer au droit international applicable, y compris le droit international humanitaire.

Les transferts d'armes et de munitions et la fourniture d'autres formes d'aide militaire aux forces armées ukrainiennes se poursuivent. Les informations fournies par divers gouvernements au sujet de ces transferts sont accessibles en sources en accès libre. Ces transferts concerneraient entre autres des armes lourdes classiques, comme des chars de combat, des véhicules blindés de combat, des avions de combat, des hélicoptères, des systèmes d'artillerie de gros calibre, des systèmes de missiles et des drones aériens de combat, ainsi que des munitions télécommandées et des armes légères et de

petit calibre et leurs munitions. En outre, selon certaines informations, des États procèdent ou prévoient de procéder à des transferts d'armes telles que des drones, des missiles balistiques et des munitions, aux forces armées russes, armes qui ont été utilisées ou sont susceptibles d'être utilisées en Ukraine. Des informations récentes font également état de la présence de personnel militaire de pays tiers dans la Fédération de Russie pour participer aux opérations militaires contre les forces ukrainiennes. Nous demandons instamment à toutes les parties concernées de s'abstenir de toute mesure susceptible d'entraîner la propagation et l'intensification de la guerre. Je rappelle que tout transfert d'armes et de munitions doit être conforme au cadre juridique international en vigueur, y compris, bien entendu, aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, qui, dans certains cas, imposent des sanctions et des restrictions à ces transferts.

Les informations faisant état de l'emploi et du transfert d'armes à sous-munitions sont profondément préoccupantes compte tenu de l'impact aveugle de ces armes, en plus de la pollution généralisée qu'elles provoquent. L'universalisation et la mise en œuvre intégrale de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, de la Convention sur les armes à sous-munitions et de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination doivent rester une priorité.

Depuis longtemps, les impératifs humanitaires motivent les efforts de désarmement. J'appelle tous les États à respecter leurs obligations découlant du droit international humanitaire, à adhérer de toute urgence aux traités de désarmement et à se conformer aux obligations qui en découlent. Le respect de ces obligations est indispensable pour éviter des souffrances inutiles ou des maux superflus aux personnes et pour protéger les civils. C'est durant les périodes de fortes tensions et de grande insécurité que nous devons réaffirmer notre attachement au désarmement humanitaire et préserver les efforts déployés au niveau mondial pour protéger les civils.

Le transfert d'armes et de munitions dans toute situation de conflit armé comporte un risque de détournement et suscite donc de vives inquiétudes quant à une escalade potentielle. Les mesures visant à prévenir et à atténuer le risque de détournement d'armes et de munitions sont indispensables pour éviter de provoquer plus d'instabilité et d'insécurité en Ukraine, dans la région et

au-delà. De tels efforts de la part de toutes les parties qui participent aux transferts d'armes seront également essentiels au relèvement postconflit.

Les États importateurs, de transit, producteurs et exportateurs doivent agir de manière responsable à tous les stades de la chaîne de transfert des armes et des munitions afin d'en détecter et d'en prévenir le détournement, le trafic et l'utilisation abusive. L'évaluation des risques avant le transfert, les pratiques en matière de marquage et d'enregistrement, ainsi que les capacités de traçage et d'enquête sont de la plus haute importance. Les mesures visant à assurer de façon efficace la sécurité physique et la gestion des stocks d'armes et de munitions, ainsi que les contrôles douaniers et aux frontières, sont également primordiaux.

Dans le but de prévenir le détournement d'armes classiques et de réglementer le commerce international des armes, les États ont également mis en place un certain nombre de traités et d'instruments de maîtrise des armements. Il s'agit notamment du Traité sur le commerce des armes, du Protocole relatif aux armes à feu, du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et de l'Instrument international de traçage, ainsi que du Cadre mondial pour la gestion des munitions classiques tout au long de leur cycle de vie. La participation universelle aux traités pertinents et la mise en œuvre complète et efficace de ces traités et instruments doivent rester une priorité.

Entre le 24 février 2022 et le 30 septembre 2024, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a recensé plus de 11 973 civils tués et plus de 25 943 civils blessés en Ukraine. Selon le HCDH, le mois de septembre est celui qui a compté le plus grand nombre de victimes civiles en 2024, confirmant une tendance à l'augmentation du nombre de victimes civiles qui est observée depuis juillet.

L'utilisation de drones aériens et de missiles par la Fédération de Russie continue de faire des morts et des blessés parmi les civils et d'endommager les infrastructures civiles en Ukraine. Des informations font également état de plusieurs frappes transfrontières effectuées par l'Ukraine à l'aide de missiles et de drones aériens à l'intérieur de la Fédération de Russie, dont certaines auraient fait des victimes civiles et endommagé des biens de caractère civil. Comme toute autre arme ou tout autre système d'armes, les drones aériens armés et les missiles ne doivent pas être utilisés d'une manière qui soit incompatible avec le droit international humanitaire.

L'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées reste l'une des menaces les plus importantes pour les civils dans les conflits armés. Elle est inacceptable, au vu des dommages causés aux civils et de la probabilité qu'elles frappent sans discrimination. Je réitère l'appel du Secrétaire général aux États pour qu'ils réduisent le coût humain des armes en souscrivant, s'ils ne l'ont déjà fait, à la Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées.

Je tiens à réaffirmer l'appui de l'ONU à tous les efforts dignes de ce nom qui visent à faire advenir une paix juste, globale et durable en Ukraine, conformément au droit international, y compris la Charte des Nations Unies et les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

**La Présidente** : Je remercie M. Ebo de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Szamuely.

**M. Szamuely** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de prendre la parole au Conseil de sécurité.

S'il y a bien une guerre qui aurait facilement pu être évitée, c'est la guerre en Ukraine. S'il y a bien une guerre qui a été provoquée inutilement, c'est la guerre en Ukraine. La guerre en Ukraine est le résultat de l'obstination des puissances occidentales à vouloir intégrer tous les pays du continent européen dans l'OTAN et à étendre les frontières de l'organisation jusqu'à celles de la Fédération de Russie. La guerre en Ukraine est survenue parce que les puissances occidentales, pendant plus de trois décennies, ont continué de rejeter les innombrables appels des dirigeants soviétiques et russes successifs, y compris Mikhaïl Gorbatchev, Boris Eltsine et Vladimir Poutine, selon lesquels il ne pouvait y avoir de sécurité pour personne à moins que l'Occident et la Russie ne conviennent d'un cadre commun pour la paix qui garantisse la liberté et la sécurité pour tous.

Comment le savons-nous ? Nous le savons parce que l'ancien Secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, nous l'a dit. En septembre 2023, Stoltenberg s'est présenté devant la Commission des affaires étrangères du Parlement européen et a expliqué très succinctement que la guerre en Ukraine aurait pu être évitée si l'OTAN n'avait pas insisté pour déplacer ses infrastructures militaires jusqu'aux frontières de la Russie. Le Président Poutine, a-t-il expliqué, avait :

« en fait envoyé un projet de traité qu'ils voulaient que l'OTAN signe, pour promettre qu'il n'y aurait plus d'élargissement de l'OTAN... Il voulait que nous

signions cette promesse de ne jamais élargir l'OTAN... Nous avons décliné... Il est donc entré en guerre pour empêcher l'OTAN, plus d'OTAN, de s'approcher de ses frontières. Il a obtenu exactement l'inverse ».

Stoltenberg faisait référence en l'espèce aux deux projets de proposition pour une nouvelle architecture de sécurité pour l'Europe que la Russie avait publiés le 17 décembre 2021. Les propositions, l'une adressée à l'OTAN, l'autre adressée aux États-Unis, rappelaient le cadre de l'Acte final d'Helsinki de 1975, dans lequel les parties à la guerre froide, réciproquement hostiles, ont accepté de reconnaître leurs préoccupations mutuelles en matière de sécurité et se sont engagées à ne pas renforcer leur propre sécurité aux dépens de celle de leurs prétendus adversaires.

Les propositions de la Russie reposaient fondamentalement sur l'engagement de l'OTAN à ne pas poursuivre son expansion et, en particulier, à ne pas permettre à l'Ukraine de rejoindre ses rangs. Il n'y avait rien d'extraordinaire à cela. Dans sa déclaration de souveraineté de l'État de 1990, l'Ukraine avait fait part de son intention de devenir « un État neutre permanent ne participant pas à des blocs militaires ».

L'idée propagée par les porte-parole de l'OTAN et les décideurs politiques occidentaux selon laquelle chaque État a le droit souverain d'adhérer à l'alliance militaire de son choix, de déployer les armements qu'il souhaite sur son territoire et d'ignorer les préoccupations de ses voisins en matière de sécurité va directement à l'encontre d'innombrables traités et pactes internationaux, sans parler de la pratique internationale des États depuis des temps immémoriaux.

L'Acte final d'Helsinki de 1975 parle de l'indivisibilité de la sécurité. La Charte de Paris pour une nouvelle Europe de 1990 déclare que la sécurité est indivisible et que la sécurité de chaque État participant est indissociable de celle de tous les autres. Le Document d'Istanbul de 1999 de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe revient à plusieurs reprises sur le thème de ce qu'il appelle le « concept de sécurité commune, globale et indivisible et d'espace commun de sécurité exempt de lignes de division » (p. 44).

Et n'oublions pas, bien sûr, qu'en octobre 1962, les États-Unis n'ont pas accepté l'argument selon lequel l'île de Cuba avait le droit souverain de stationner sur son territoire les systèmes d'armes dont elle estimait avoir besoin pour sa sécurité. Cependant, la sécurité que les puissances occidentales exigent pour elles-mêmes, elles refusent de l'étendre à d'autres, en particulier à la Fédération de Russie.

La guerre froide a pris fin en 1991. L'Union soviétique a dissous le Pacte de Varsovie, puis s'est dissoute elle-même, avant d'abandonner l'idéologie communiste qui avait suscité tant de crainte et de suspicion à l'Ouest. La Russie ne voulait rien de plus qu'on la laisse en paix pour reconstruire son économie en ruine. Rappelons les propos du Président russe, Boris Eltsine, devant la session conjointe du Congrès des États-Unis, le 17 juin 1992 :

« Aujourd'hui, la liberté de l'Amérique est défendue en Russie... L'idole du communisme, qui a répandu partout des conflits sociaux, l'animosité et une brutalité sans équivalent... s'est effondrée. Elle s'est effondrée pour ne plus jamais se relever. Je suis ici pour vous assurer que nous ne la laisserons pas renaître dans notre pays ».

Ce qui s'est passé à cette époque est sans précédent dans l'histoire humaine. Les dirigeants soviétiques et russes ont renoncé à des territoires et à des alliés militaires et ont sacrifié la sécurité. Rappelons qu'ils n'avaient pas à le faire. L'Union soviétique n'avait pas perdu de guerre. Au contraire, l'Union soviétique était toujours une force militaire et politique considérable, inspirant la crainte et le respect dans le monde entier. Les dirigeants soviétiques et russes ont fait ce qu'ils ont fait parce qu'ils pensaient que c'était la bonne chose à faire.

Pourtant, les dirigeants occidentaux ont interprété la fin de la guerre froide comme une victoire pour l'Occident et une défaite humiliante pour l'Union soviétique. Selon l'ancien Président George H. W. Bush, l'Union soviétique n'a pas simplement perdu la guerre froide ; les démocraties occidentales l'ont gagnée. Et en tant que supposés vainqueurs, les puissances occidentales ont immédiatement commencé à empocher leurs gains. Elles ont entrepris de contenir, d'entourer et d'encercler la Russie, afin qu'elle ne soit plus jamais une grande puissance.

Le plus choquant, surtout pour les Russes, a été la rapidité avec laquelle l'Occident a fait tout cela. Rappelons les propos tenus par le Secrétaire d'État américain James Baker à Mikhaïl Gorbatchev à Moscou le 9 février 1990. Le mur de Berlin n'était tombé que trois mois plus tôt, mais les États-Unis militaient déjà pour une Allemagne unie au sein de l'OTAN. Pour obtenir l'accord de Gorbatchev, Baker s'est engagé à ce que l'OTAN ne bouge « pas d'un pouce vers l'Est ». Par la suite, les responsables politiques occidentaux ont affirmé que Baker ne faisait référence qu'au territoire de l'Allemagne de l'Est, et non aux pays d'Europe de l'Est. Mais il s'agit là d'une affirmation tout à fait fallacieuse. Au moment de la rencontre de Baker avec Gorbatchev, le Pacte de Varsovie existait encore et,

comme les pays du Pacte de Varsovie se trouvaient tous à l'est de l'Allemagne, les mots « pas d'un pouce vers l'est » faisaient probablement référence à eux.

À partir de ce moment en février 1990, les dirigeants occidentaux ont donné aux dirigeants russes des garanties répétées qu'il n'y aurait pas d'expansion de l'OTAN, pour ensuite revenir sur ces garanties dès qu'ils ont obtenu les concessions qu'ils cherchaient à obtenir de la part de Moscou. L'ancien Premier Ministre britannique John Major, par exemple, a déclaré en mars 1991 qu'il « ne vo[yait] pas dans quelles conditions actuelles ou futures les pays d'Europe de l'Est pourraient faire partie de l'OTAN ». Puis c'est l'ancien Secrétaire général de l'OTAN, Manfred Wörner, qui, après avoir assuré à une délégation russe en visite que ni lui ni personne d'autre à l'OTAN ne souhaitait l'élargissement de l'OTAN, pressait en mars 1993 le Secrétaire d'État américain de l'époque, Warren Christopher, de « commencer à envisager des calendriers, des candidats et des critères possibles pour l'expansion ».

Une fois que les puissances occidentales se sont lancées dans l'expansion de l'OTAN, les choses ont évolué à une vitesse extraordinaire. Il suffisait de dire aux Russes que ce qui se passait n'était pas réel, que tout cela n'était que le fruit de leur imagination. Ainsi, le Président Bill Clinton, après avoir assuré au Président Eltsine que le programme du Partenariat pour la paix était un substitut de l'élargissement de l'OTAN, et non une étape préliminaire, est immédiatement revenu sur sa parole. En janvier 1994, à Prague, Clinton a déclaré que, oui, le Partenariat pour la paix était bien la première étape vers l'adhésion à l'OTAN. Le « Partenariat pour la paix », a-t-il déclaré, « n'est pas une salle d'attente permanente. Il modifie l'ensemble du dialogue au sein de l'OTAN, de sorte que la question n'est plus de savoir si l'OTAN accueillera de nouveaux membres, mais quand et comment ». De plus, même à ce moment-là, Clinton indiquait déjà que l'objectif final était l'intégration de l'Ukraine dans l'OTAN. Dans un mémorandum de juillet 1995 rédigé à l'attention du Président Clinton, Anthony Lake, alors Conseiller à la sécurité nationale, se vantait que les États-Unis avaient l'intention de faire fi des craintes de certains Européens qui estimaient que l'élargissement de l'OTAN se faisait trop rapidement. M. Lake a fièrement dit ceci :

« Certains Alliés ont réagi aux critiques de la Russie sur l'élargissement en suggérant que l'Alliance ralentisse ce processus. Nous avons obtenu après instance que l'OTAN respecte le calendrier ».

Pourtant, en public, les dirigeants des États-Unis et de l'OTAN tenaient un discours différent, manifestement

mensonger, à savoir que l'élargissement de l'OTAN avait pour but de mettre fin aux divisions et d'apporter la stabilité à l'Europe. Par exemple, en 1994, le Secrétaire d'État Warren Christopher a déclaré

« L'élargissement de l'OTAN fera progresser l'objectif fondamental de l'Amérique : une Europe pacifique, unie et démocratique. L'élargissement de l'OTAN renforcera la stabilité, réduira les tensions et empêchera l'apparition de nouvelles lignes de division en Europe ».

La Secrétaire d'État américaine Madeleine Albright a affirmé en février 1997 que

« L'OTAN a contribué à mettre à notre portée le rêve le plus insaisissable de ce siècle : une Europe unie, en paix, dans laquelle chaque nation est libre et chaque nation libre est un partenaire. À ceux qui ne sont pas invités à adhérer cette année, mais qui souhaitent le faire, la porte de l'OTAN doit rester ouverte ».

Mais comment pourrait-il y avoir de la stabilité, comment pourrait-il ne pas y avoir de nouvelles lignes de division en Europe, si l'élargissement de l'OTAN devait se faire en excluant la Russie ? Les dirigeants russes ont à plusieurs reprises exprimé le souhait de leur pays d'être admis à l'OTAN. Dans une lettre adressée aux dirigeants de l'OTAN en décembre 1991, peu après la dissolution de l'Union soviétique, Boris Eltsine a proposé d'envisager un cadre en vue d'une éventuelle adhésion de la Russie à l'OTAN. En 1993, lors d'entretiens avec des dirigeants européens et des États-Unis, Boris Eltsine a de nouveau évoqué la possibilité d'une adhésion de la Russie à l'OTAN. Il a déclaré au Secrétaire général de l'OTAN, Manfred Wörner, que la Russie pourrait envisager d'adhérer à l'OTAN si l'Alliance devenait une organisation politique plutôt que militaire.

Le Président Poutine a aussi évoqué le souhait de la Russie d'adhérer à l'OTAN. En mars 2000, interrogé par Sir David Frost, présentateur de la BBC, sur l'éventualité d'une adhésion de la Russie à l'OTAN, Poutine a répondu :

« Je ne vois pas pourquoi elle ne le ferait pas. Je n'excluais pas une telle possibilité si les vues de la Russie sont prises en compte comme celles d'un partenaire égal ».

M. Poutine a discuté avec le Président Clinton d'une éventuelle adhésion à l'OTAN. Ce dernier aurait répondu : « Je n'y vois aucune objection ». Plus tard, M. Clinton lui a dit : « Vous savez, j'en ai parlé à mon équipe. Non, ce n'est pas possible pour l'instant ».

Les dirigeants de l'OTAN n'ont pas manifesté le moindre intérêt pour l'examen de ces offres de partenariat sincère, de destruction effective des barrières et de cadres authentiques pour la sécurité mutuelle. Pour les observateurs avertis des affaires internationales, il était évident que l'élargissement de l'OTAN dans le but d'exclure la Russie, de la contenir et à l'encercler se solderait par un désastre. Le diplomate et historien de renom George F. Kennan a exprimé son dégoût face à cette course folle vers l'élargissement de l'OTAN. « Je pense que c'est le début d'une nouvelle guerre froide », a-t-il signalé en 1998, ajoutant,

« Je pense que les Russes vont progressivement réagir de manière très négative et que cela aura des conséquences sur leurs politiques. Je pense que c'est une erreur tragique. Il n'y avait aucune raison à cela. Aucun pays ne menaçait l'autre ».

Une question évidente se pose : qu'y avait-il derrière cet empressement à élargir l'OTAN ? Quelle en était la nécessité ? Aucun pays ne menaçait l'autre. Au contraire, les relations entre la Russie et l'Occident étaient d'une convivialité sans précédent. M. Eltsine a coopéré avec l'OTAN sur la question de la Yougoslavie, en allant même contre des intérêts de l'allié traditionnel de la Russie, les Serbes. Cette coopération s'est poursuivie avec Poutine, qui a été le premier dirigeant étranger à appeler Bush après les attaques terroristes du 11 septembre et à déclarer que la Russie deviendrait le partenaire de l'Amérique dans la guerre mondiale contre le terrorisme. Poutine a permis aux États-Unis de faire transiter des troupes et des armes par le territoire russe en direction de l'Afghanistan.

Le Président Clinton a expliqué les raisons qui l'ont poussé à exiger avec insistance l'élargissement de l'OTAN. Dans l'édition d'avril 2022 du journal *The Atlantic*, il a expliqué que sa position procédait de la crainte de voir un jour la Russie choisir

« de retourner à l'ultranationalisme, de remplacer la démocratie et la coopération par des aspirations à devenir un empire comme sous Pierre le Grand et la Grande Catherine. Si la Russie choisissait de retourner à l'impérialisme ultranationaliste, alimenté par les ressources naturelles et caractérisé par un gouvernement autoritaire fort doté d'une armée puissante, une OTAN élargie et une Union européenne en pleine expansion renforceraient alors la sécurité du continent ».

Et voilà : il n'est pas question de mettre fin aux divisions en Europe, d'étendre la sécurité à l'ensemble

du continent européen ou de toutes les autres déclarations fracassantes dont les dirigeants de l'OTAN nous ont régales au cours des trois dernières décennies. Il s'agissait, comme les dirigeants russes l'avaient soupçonné, de contenir et d'encercler la Russie avec une alliance militaire hostile.

Au fil des ans, les dirigeants russes ont fait part de leurs sentiments, mais leurs protestations ont été à maintes reprises rejetées et méprisées. Dans une interview accordée au *Telegraph* en 2008, l'ancien Président de l'Union soviétique, M. Gorbatchev, a déclaré :

« Les Américains avaient promis que l'OTAN ne dépasserait pas les frontières de l'Allemagne après la guerre froide. Mais aujourd'hui, la moitié des pays de l'Europe centrale et orientale sont membres de l'OTAN, alors qu'est-il advenu de leurs promesses ? »

Le Président Eltsine a exprimé à plusieurs reprises ses doutes quant aux raisons pour lesquelles l'OTAN s'étendait à une vitesse vertigineuse vers l'Est, alors que l'OTAN et la Russie étaient censées être des partenaires. Dans une lettre adressée à M. Clinton en novembre 1994, M. Eltsine a signalé que le peuple russe voyait de plus en plus dans l'élargissement de l'OTAN « le début d'une nouvelle division en Europe ». En décembre 1994, Eltsine a demandé : « Pourquoi semer les graines de la méfiance ? Après tout, nous ne sommes plus ennemis ». En mai 1995, lors d'une conversation en tête-à-tête au Kremlin avec Clinton, il a déclaré :

« Je ne vois rien d'autre qu'une humiliation pour la Russie si vous allez de l'avant. D'après vous, que pensons-nous lorsque nous constatons qu'un bloc continue d'exister alors que le Pacte de Varsovie a été aboli ? Il s'agit d'une nouvelle forme d'encercllement si le seul bloc survivant de la guerre froide s'étend jusqu'aux frontières de la Russie ».

En outre, les dirigeants russes n'étaient que trop conscients du fait que l'OTAN avait depuis longtemps pour objectif l'admission à terme de l'Ukraine. En mars 1997, à Helsinki, Clinton a avoué à Eltsine que les anciennes républiques de l'Union des Républiques socialistes soviétiques rejoindraient effectivement l'OTAN, et que l'Ukraine en ferait bien entendu partie. À partir de ce moment-là, les choses sont allées très vite. En mai 1997, le Centre d'information et de documentation de l'OTAN ouvre ses portes à Kiev ; en juillet 1997, la Charte OTAN-Ukraine est signée et la Commission OTAN-Ukraine est créée ; en novembre 2002, le Plan d'action OTAN-Ukraine

est adopté. En avril 2005, le Président George W. Bush et le Président ukrainien de l'époque, Viktor Iouchtchenko, déclarent conjointement :

« Les États-Unis soutiennent les aspirations de l'Ukraine à adhérer à l'OTAN et sont prêts à l'aider à atteindre ses objectifs. Les États-Unis soutiennent l'offre d'un dialogue renforcé avec l'Ukraine sur les questions liées à l'adhésion ».

En avril 2008, l'OTAN a, bien entendu, annoncé à Bucarest que l'Ukraine deviendrait membre de l'OTAN. Et, pour situer les choses où nous en sommes aujourd'hui, le Secrétaire américain à la défense, Lloyd Austin, a annoncé en octobre 2021 que la porte de l'OTAN pour l'admission de l'Ukraine était ouverte.

Pour savoir de quelle manière les Russes étaient susceptibles d'appréhender l'admission de l'Ukraine à l'OTAN, il n'y a pas de meilleure source que l'actuel Directeur de la Central Intelligence Agency (CIA), William Burns. En 2008, alors qu'il était Ambassadeur des États-Unis à Moscou, M. Burns a envoyé un courriel à la Secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice, dans lequel il expliquait que

« L'admission de l'Ukraine à l'OTAN est la plus visible de toutes les lignes rouges pour l'élite russe. En plus de deux ans et demi d'entretiens avec d'importants acteurs russes, qu'il s'agisse d'hommes de main tapis dans les recoins sombres du Kremlin ou des critiques libéraux les plus acerbes de Poutine, je n'ai encore trouvé personne qui considère l'Ukraine dans l'OTAN autrement que comme une menace directe pour les intérêts russes ».

L'évolution des négociations de paix organisées peu après le début du conflit, d'abord à Minsk, puis à Istanbul, montre clairement que la guerre en cours en Ukraine a toujours eu pour cause l'élargissement de l'OTAN et non le désir de prise de territoires. En avril 2022, à Istanbul, la Russie et l'Ukraine ont conclu et paraphé un accord dont l'élément le plus important était que l'Ukraine s'engageait à devenir un « État neutre en permanence » ; elle ne rejoindrait jamais l'OTAN et n'autoriserait jamais l'installation de bases et de contingents militaires étrangers sur son sol. L'Ukraine pouvait, néanmoins, demander à adhérer à l'Union européenne.

Cependant, il importe de noter qu'il n'a pas été demandé à l'Ukraine de renoncer à ses revendications souveraines sur la Crimée, Donetsk et Lougansk. Ces questions devaient être résolues dans le cadre de futures discussions entre les Présidents de la Russie et

de l'Ukraine. Toutefois, cet accord extrêmement raisonnable, qui aurait immédiatement mis un terme à la guerre, n'a pas plu aux principaux dirigeants de l'OTAN. Washington s'est alarmé de ce que l'Ukraine était sur le point d'accepter cet accord. Selon le *New York Times*, des fonctionnaires américains ont dit à leurs homologues ukrainiens : « Vous comprenez bien qu'il s'agit d'un désarmement unilatéral, n'est-ce pas » ? Finalement, le Premier Ministre britannique Boris Johnson s'est rendu à Kyiv et a exhorté Zelenskyy à renoncer à cette idée. Johnson a déclaré que Poutine était un criminel de guerre et qu'il fallait l'écraser, et non négocier avec lui. Johnson a dit à Zelenskyy que même si l'Ukraine était prête à signer un accord, les puissances de l'OTAN ne l'étaient pas. À la suite de l'effondrement des pourparlers, le Ministre des affaires étrangères de la Türkiye a déclaré : « Il en est parmi les États membres de l'OTAN qui veulent que la guerre se poursuive et que la Russie s'affaiblisse ».

La politique de l'OTAN reste donc inchangée. Malgré tout ce qui s'est passé, malgré l'expérience des 30 dernières années, malgré le fait évident que l'expansion jusqu'aux frontières de la Russie a engendré l'instabilité et la guerre, malgré tout cela, que fait l'OTAN ? Elle continue d'insister sur le fait que l'Ukraine doit être membre de l'OTAN et le sera. En d'autres termes, la guerre doit se poursuivre au nom d'une cause, l'admission de l'Ukraine à l'OTAN, qui garantit la guerre. Les dirigeants de l'OTAN sont comme les Bourbons : ils n'ont rien appris ni oublié.

**La Présidente** : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le représentant de la société civile européenne, George Szamuely, de son exposé qui donne à réfléchir sur les causes réelles du conflit actuel, qui n'est pas un conflit entre la Russie et l'Ukraine, mais plutôt entre la Russie et l'Occident ou, plus précisément, entre la Russie et les États-Unis et l'OTAN. Nous pouvons compléter ses propos par une citation tirée de l'interview d'hier du Premier Ministre slovaque, Robert Fico, qui a déclaré :

« En Europe, le mot "paix" n'est plus utilisé, il n'existe tout simplement pas. Quiconque parle de paix est considéré comme un belliciste. Quiconque parle de guerre est considéré comme un militant de la paix ».

Telle est la réalité orwellienne dans laquelle vivent les États occidentaux. Ils ont décidé d'infliger à la Russie une défaite stratégique par l'intermédiaire du régime

de Kiev, et leurs plans se sont révélés être un fiasco. Le chef de la junte de Kiev craint que lui et son entourage ne soient jetés sous le bus, pour dire les choses crûment. Zelenskyy a même décidé de commencer à faire chanter le monde en disant que l'Ukraine pourrait acquérir une arme nucléaire, ce dont nous avons discuté en détail le 21 octobre (voir S/PV.9755). Nos collègues occidentaux n'ont toutefois pas dit un mot à ce sujet. La junte de Kiev s'est également lancée dans des aventures militaires, comme dans la région de Koursk, où les forces armées ukrainiennes ont perdu plus de 25 000 soldats, y compris leurs réservistes les mieux entraînés.

Ni Kiev, ni Washington, ni Londres, ni Bruxelles ne sont en mesure de proposer un plan B ou C pour remédier à la situation catastrophique dans laquelle se trouve l'armée ukrainienne. Il est évident qu'en l'absence d'une intervention directe de l'Occident dans une guerre contre une puissance nucléaire, que le Président ukrainien à bout de souffle recherche avec tant d'ardeur, les forces ukrainiennes continueront de battre en retraite et d'essuyer de lourdes pertes.

C'est ce qui ressort clairement des informations que nous recevons du front, où l'armée russe mène avec succès une campagne offensive dans des régions clefs. Même les experts militaires occidentaux ne peuvent le nier. Selon les données disponibles, nous avons libéré 478 kilomètres carrés de territoire rien que pendant le mois d'octobre et, à la fin de ce mois, nous libérons jusqu'à 30 kilomètres carrés par jour. Dernièrement, l'armée russe a libéré en quelques jours des villes importantes sur le plan stratégique, telles que Gornyak, Selydove, Katerinovka, Dobrovolye, Bogoyavlenska, Izmailovka, Alexandropol, Shakhterskoe et Vishnevoye. À titre de comparaison, lors de leur contre-offensive très médiatisée de 2023, les forces armées ukrainiennes n'ont réussi à s'emparer que de 250 kilomètres carrés, que, soit dit en passant, nous avons déjà libérés. Pendant toute l'année 2023, l'Ukraine s'est donc emparée de la moitié du territoire que nous libérons en l'espace d'un mois.

Les autorités de Kiev travaillent d'arrache-pied pour dissimuler la vérité à leur peuple et à leurs parrains occidentaux. Comme nous l'avons appris hier, les militaires ukrainiens ont reçu l'ordre de n'utiliser, dans leurs conversations avec les journalistes, que des expressions telles que « victoire », « avancer » et « repousser l'ennemi », et, à l'inverse, de ne pas employer le terme « retraite » ni l'expression « l'ennemi a percé nos lignes de défense ». En outre, la machine de propagande du régime de Kiev revient rapidement sur ses positions et affirme

que les villes perdues n'ont « aucune importance stratégique » ou qu'elles sont « fortement subventionnées ». Kurakhove, Kurakhovskoye, Toretsk, Pokrovsk et le reste du Donbass qui est encore sous le contrôle des forces armées ukrainiennes risquent de se voir attribuer ce statut dans un avenir proche.

Néanmoins, l'Occident continue de fournir au régime de Kiev des équipements militaires, notamment de l'artillerie, des drones et des chars, afin de permettre aux entreprises de défense occidentales de réaliser des bénéfices rapides et de se débarrasser de leurs équipements militaires obsolètes. Bien entendu, la junte de Kiev n'oublie pas de se remplir les poches. À cet égard, le Pentagone a récemment procédé à un audit des 2,1 milliards de dollars envoyés à l'Ukraine entre janvier et décembre 2022. Il en résulte que pour 1,1 milliard de dollars, les documents nécessaires pour justifier et vérifier les paiements n'ont pas été établis. À terme, les journalistes vont découvrir l'ampleur de la corruption qui va de pair avec la livraison d'équipements militaires à l'Ukraine.

Cependant, même Washington et ses alliés commencent à comprendre que le problème du régime de Zelenskyy ne réside pas dans le manque d'armes et de munitions. La principale raison du recul des forces ukrainiennes sur la ligne de front est que la population ne fait tout simplement plus confiance à l'ancien acteur, qui a perdu toute légitimité en mai dernier. Lors de sa campagne, Zelenskyy a utilisé des slogans sur la paix avec la Russie, l'égalité des droits pour les russophones et la protection de la foi orthodoxe. Ce sont ces arguments qui ont incité la population à voter pour lui.

Toutefois, pour satisfaire les intérêts géopolitiques occidentaux, il a ensuite choisi la voie opposée, faisant de son pays un pion dans un jeu contre la Russie, dans l'espoir qu'avec l'aide des États-Unis, l'Ukraine deviendra une reine sur le grand échiquier. En empruntant cette voie périlleuse pour le peuple ukrainien, Zelenskyy a vendu des terres fertiles et des entreprises stratégiques à des sociétés occidentales pour une somme dérisoire. Ce processus est toujours en cours. Il est désormais connu que les annexes classifiées du plan de paix dit de Zelenskyy indiquent que l'Ukraine est disposée à autoriser l'Occident à utiliser ses ressources stratégiques, notamment l'uranium, le titane, le lithium et le graphite. Ces annexes sont peut-être classifiées parce que, selon l'article 13 de la Constitution ukrainienne, les ressources du sous-sol n'appartiennent pas au Gouvernement, mais au peuple ukrainien, et le transfert de ces ressources à des sociétés étrangères nécessiterait à tout le moins un référendum.



Je voudrais rappeler au Conseil que les États-Unis convoient depuis longtemps ces gisements. Par exemple, le sénateur Lindsey Graham a suggéré que les États-Unis fournissent une assistance à Kiev en échange d'un accès aux minerais du pays, qu'il évalue à 10 ou 12 000 milliards de dollars. D'autres soutiens du régime de Kiev insistent aussi pour que l'Ukraine vende tous ses actifs. Par exemple, une décision adoptée par le Conseil de l'Union européenne sur l'octroi d'un prêt à l'Ukraine garanti par des avoirs russes gelés contient une condition de transfert du contrôle du complexe militaro-industriel ukrainien à Bruxelles.

Conscients que l'actuel dirigeant ukrainien agit dans la meilleure tradition des voleurs, des traîtres et des hetmans, de plus en plus d'Ukrainiens commencent à tourner le dos à Zelenskyy. En conséquence, l'armée ukrainienne connaît une pénurie catastrophique de soldats, et il n'y a plus de volontaires dans les bureaux de conscription ukrainiens.

Pour régler ce problème, le régime de Kiev a recours à toutes sortes de ruses, inventant des méthodes de plus en plus sophistiquées pour mettre la main sur de nouvelles recrues. Afin de boucher les trous sur le front, les jeunes hommes sont non seulement enlevés dans les rues et les transports publics des petites villes, mais aussi dans les concerts et les restaurants de Kiev, où ils menaient auparavant une vie tranquille sans craindre d'être enrôlés par les officiers chargés de la conscription, puis envoyés sur le front après quelques jours de formation sommaire. La chasse aux recrues est rude et non réglementée. Selon des informations diffusées sur Internet, plus de 100 personnes sont mortes aux mains d'officiers lors d'une tentative de conscription forcée en Ukraine. Néanmoins, personne n'a été détenu ou puni, et toute information concernant de tels cas a été étouffée.

Il n'y a toutefois toujours pas assez de chair à canon sur le front. De plus, les appels à abaisser l'âge de la conscription de 18 à 21 ans se font de plus en plus pressants, notamment de la part des parrains occidentaux de Kiev. En conséquence, nombreux sont ceux qui se cachent chez eux, se dérobent à la conscription ou fuient le pays. Internet regorge de vidéos montrant des Ukrainiens qui ont réussi à franchir la frontière et qui se félicitent mutuellement d'avoir échappé à ce qu'ils appellent le camp de concentration de Zelenskyy. Bon nombre d'entre eux choisissent la Russie. En une année seulement, de février 2022 à février 2023, 5,3 millions de réfugiés ukrainiens sont arrivés en Russie. Aujourd'hui, ils sont encore beaucoup plus nombreux. Zelenskyy et sa

clique sont furieux de voir que les Ukrainiens qui sont partis en Occident, et qui ont été confrontés à divers problèmes, à l'humiliation et à la discrimination sur la base de la langue, décident de s'installer en masse non seulement en Russie, mais aussi dans les régions qui ont été rattachées à notre pays à la suite des référendums organisés à l'automne 2022. Les hommes ukrainiens qui n'ont pas réussi à fuir et qui sont envoyés de force au front préfèrent se rendre immédiatement, ou désertir. Selon le Bureau du Procureur de l'Ukraine, au cours des huit premiers mois de 2024, près de 30 000 dossiers ont été ouverts à la suite d'incidents impliquant des soldats qui se sont absentés sans permission, alors qu'en 2022, il n'y avait eu que 6 500 cas de ce type. Les experts estiment que le nombre total de déserteurs se situe en réalité entre 100 000 et 170 000 personnes. Le pays tout entier est en proie à un débat virulent autour de la conscription. Il n'y a que les parrains occidentaux de Kiev qui tentent de fermer les yeux sur cette évolution funeste dans le pays et de convaincre le chef du régime de Kiev de continuer à envoyer de plus en plus de malheureux au front. Nos prisonniers de guerre ukrainiens ont déclaré que les recrues ukrainiennes, totalement démotivées, sont empêchées de désertir immédiatement le front par des nationalistes et des néonazis zélés, stationnés derrière leurs unités, qui agissent essentiellement comme des forces anti-repli, tirant dans le dos de quiconque essaie de s'enfuir.

Un autre moyen de remonter le moral des unités ukrainiennes consiste à leur adjoindre des mercenaires étrangers. Depuis le début de l'opération militaire spéciale, au moins 15 000 mercenaires venus de plus de 100 pays sont arrivés en Ukraine. La plupart d'entre eux ont été liquidés, mais des sociétés militaires privées polonaises et américaines mènent une vigoureuse campagne de recrutement, cherchant à attirer encore plus de chair à canon pour combattre pour le régime de Zelenskyy. Parmi celles qui participent activement au conflit figurent les sociétés américaines Academi, Cubic, Darkhorse Benefit, Dean Corporation, Forward Observations Group, Hyperion Services et Sons of Liberty International, de même que les sociétés polonaises ASBS Othago et European Security Academy. Ce sont les mercenaires et les nationalistes qui sont à l'origine des crimes et des violations du droit humanitaire international les plus notoires et les plus effroyables, notamment ceux commis par les bandits et les maraudeurs de Zelenskyy pendant l'incursion dans la région de Koursk. Nous avons rassemblé des preuves irréfutables des crimes les plus graves commis par le régime de Kiev contre les civils et les infrastructures civiles dans

les villes russes, et nous les avons présentées de manière convaincante à la réunion informelle organisée la semaine dernière selon la formule Arria. Même des journalistes américains ont dû admettre, il y a quelques jours, que les soldats ukrainiens avaient pris pour cible des civils en fuite dans la région de Koursk.

Il ne fait aucun doute que nous n'entendrons pas nos collègues occidentaux faire la moindre mention de ces vérités dont je viens de faire part au Conseil. Ils ne mentionneront pas non plus les innombrables violations par le régime de Zelensky de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination. Les unités ukrainiennes minent délibérément les bords de route, les ponts et les zones proches des maisons d'habitation, des hôpitaux et des établissements d'enseignement, en utilisant des mines antipersonnel « epestok » et des dispositifs de piégeage contre les civils, et en minant les dépouilles de soldats tombés au combat et de civils. L'autre jour, par exemple, une vidéo est apparue sur Internet, dans laquelle on voit un soldat ukrainien fourrer des explosifs dans un jouet d'enfant, en indiquant que le jouet doit être envoyé dans la région de Koursk.

Il est bien sûr beaucoup plus facile pour l'Occident de répéter son discours éculé que d'évaluer les faits relatifs à l'emploi systématique par les forces armées ukrainiennes de produits chimiques toxiques visés au tableau 2, l'agent BZ, et au tableau 3, la chloropicrine, de la Convention sur les armes chimiques, ainsi qu'à l'utilisation de matières toxiques et d'agents de lutte antiémeute, non seulement contre les forces armées russes, mais aussi contre la population civile. Soit ces faits sont passés sous silence, soit, selon la tradition occidentale, la Russie est accusée d'utiliser ces produits chimiques. À la séance du 21 octobre (voir S/PV.9755), le représentant de la Slovénie a tenté d'accuser la Russie d'avoir contaminé la rivière Seym avec des matières toxiques. Il a oublié que dès le 13 septembre (voir S/PV.9724), dans cette salle même, nous avions mis en garde contre le risque de déversement de matières toxiques dans les rivières Seym et Desna par l'une des entreprises du complexe militaro-industriel ukrainien de la région de Soumy.

En conclusion, je voudrais recommander à nos collègues occidentaux d'avoir le courage de reconnaître enfin que la voie qu'ils ont choisie, celle de combattre la Russie par l'intermédiaire des Ukrainiens, se révèle être un échec. Les espoirs d'infliger une défaite stratégique à notre pays et les prévisions parlant d'un effondrement

inévitables de notre économie ne se concrétisent pas, même si la Représentante permanente du Royaume-Uni a tenté hier dans cette salle de nous convaincre du contraire (voir S/PV.9767). Après tout, les faits sont têtus, et ils montrent que les crises économiques et énergétiques déclenchées par les politiques économiques à courte vue de Washington, de Londres et de Bruxelles frappent surtout les pays occidentaux et leurs citoyens, alors que la Russie a réussi à résister à des milliers de sanctions. Notre économie est en plein essor. Son taux de croissance était environ de 3,5 % l'an dernier ; cette année, il sera de l'ordre de 3,9 à 4 %. En revanche, l'économie de la zone euro est au bord de la récession. Nous avons tous entendu que l'une des plus grandes entreprises allemandes, Volkswagen, a annoncé son intention de fermer au moins trois de ses usines en Allemagne, ce qui entraînera le licenciement de dizaines de milliers d'employés et une réduction de 18 % des salaires pour le personnel restant. Une autre entreprise bien connue, Siemens, a déclaré qu'il était inutile d'investir en Allemagne et qu'elle comptait désormais n'investir que dans l'expansion de ses capacités à l'étranger.

La semaine dernière, tout le monde a pu constater la futilité des tentatives d'isoler notre pays. Kazan a accueilli avec succès le sommet du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud, avec la participation des dirigeants de 36 pays et des chefs de six organisations internationales. Ils sont aujourd'hui à la tête du processus visant à trouver une solution pacifique, juste et durable à la crise ukrainienne, qui soit conforme à la Charte des Nations Unies dans son intégralité, et pas seulement aux parties relatives au respect de l'intégrité territoriale. Cette solution supposerait d'éliminer les causes profondes du conflit et d'élaborer des systèmes de sécurité durables et équitables qui tiennent compte à égalité des intérêts de tous les acteurs mondiaux. Il s'agit d'une approche sérieuse, au lieu d'une tentative, totalement déconnectée de la réalité, d'imposer des ultimatums à la Russie.

Je tiens à avertir d'ores et déjà les membres que le scénario des Accords de Minsk ne se reproduira pas ; nous ne gèlerons pas les lignes de front pour que le régime Zelensky puisse panser ses plaies. Nous ne permettrons pas non plus que l'Ukraine adhère à l'OTAN sous quelque forme que ce soit. Les objectifs de notre opération militaire spéciale, notamment la démilitarisation et la dénazification de l'Ukraine, restent d'actualité et inchangés. Ce qui change, et assez rapidement, c'est la taille du territoire encore sous le contrôle du régime de Kiev. Je conseille à tous ceux qui encouragent leurs acolytes ukrainiens de garder cela à l'esprit. Je leur demande de ne pas penser à la clique de Zelensky, mais au peuple ukrainien, dont

les intérêts à long terme sont la paix et le bon voisinage avec la Russie. Jusqu'à présent, nos collègues occidentaux n'ont pas vraiment brillé dans ce domaine.

**M. Koudri** (Algérie) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Adedeji Ebo de son exposé fort utile. J'ai également écouté avec attention la déclaration de M. George Szamuely.

À plusieurs occasions, l'Algérie a mis en garde contre le danger de la logique de la confrontation et de l'escalade qui domine le conflit en Ukraine. Nous avons également souligné qu'une telle logique ne ferait qu'exacerber des tensions qui pourraient entraîner la région tout entière dans des conflits et des crises sans fin. La situation sur le terrain s'aggrave de jour en jour, causant toujours plus de pertes en vies humaines et de souffrances parmi les civils en Ukraine et en Russie, ainsi que la destruction d'infrastructures civiles, notamment des maisons et des hôpitaux.

Il ne fait aucun doute que l'afflux d'armes et de munitions vers la zone de conflit ne fait pas qu'envenimer la situation, mais nous éloigne également de tout processus politique pacifique susceptible de déboucher sur une solution pacifique du conflit. Dans cette optique, je voudrais insister aujourd'hui sur les points suivants.

Tout d'abord, l'Algérie exprime de nouveau sa profonde préoccupation face à la poursuite des hostilités et condamne toutes les violations du droit international, y compris le droit international humanitaire. À cet égard, nous appelons une fois encore les deux parties à faire preuve de retenue et à éviter une nouvelle escalade. Nous les appelons également à respecter leurs obligations internationales et à donner la priorité à la protection des civils. Le fait de prendre pour cible des civils et des infrastructures civiles est inacceptable en toutes circonstances. De plus, cela est interdit par le droit international humanitaire.

Deuxièmement, à la lumière de la situation tendue sur le terrain, nous réaffirmons notre profonde inquiétude quant à l'utilisation d'armes et de munitions de plus en plus meurtrières et destructrices dans la zone de conflit, tant sur les territoires ukrainien que sur le territoire russe. Nous mettons en garde contre le risque que ces armes tombent entre les mains de groupes terroristes, criminels et extrémistes, renforçant ainsi leur capacité de mener des actes hostiles, dont les victimes sont le plus souvent des civils sans défense.

Troisièmement, nous appelons une fois de plus à un dialogue global et constructif, qui n'est pas influencé par les tensions géopolitiques et la polarisation. Il est important que la diplomatie prenne le dessus dans les efforts visant à régler ce conflit. Cela exige tout d'abord une volonté sincère de la part des deux parties, en plus des efforts

internationaux, qui sont essentiels pour faciliter le dialogue en vue de parvenir à un règlement pacifique du conflit.

Pour terminer, nous sommes fermement convaincus qu'une paix juste et durable, fondée sur les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, et la prise en compte des préoccupations légitimes de toutes les parties en matière de sécurité, est la clef pour régler ce conflit et mettre fin à la guerre.

**M<sup>me</sup> Blokar Drobič** (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Directeur Ebo de son exposé. Nous prenons note de l'exposé de M. Szamuely.

Qu'il me soit permis de faire quelques observations au nom de ma délégation.

Premièrement, la Slovénie est préoccupée par l'ampleur des destructions et des souffrances humaines causées par cette guerre d'agression. Avec le temps et l'arrivée de nouvelles armes sur les champs de bataille, les capacités de destruction s'intensifient. Même si le volume global des transferts d'armes entre 2019 et 2023 a diminué par rapport aux cinq ans précédents, les flux d'armes incontrôlés et illégaux continuent de porter atteinte à la paix, à la stabilité et au développement partout dans le monde. Cela est particulièrement vrai pour les armes légères et de petit calibre, dont le détournement constitue un réel problème, qui est à l'origine des cycles de violence dans le monde entier. Cependant, la cause actuelle de l'instabilité et de reculs en matière de développement en Ukraine est une invasion unilatérale. Un pays assiégé doit être en mesure de se défendre, comme le prévoient l'Article 51 de la Charte des Nations Unies et le cadre juridique international relatif aux transferts d'armes. Nous condamnons fermement l'idée selon laquelle la Russie, en tant qu'agresseur dans cette guerre, puisse s'arroger le rôle de conseiller s'agissant de la manière dont l'Ukraine doit se défendre, et à l'aide de quel type d'armes classiques.

Deuxièmement, les efforts du Conseil seraient bien plus utiles s'ils étaient consacrés aux transferts illégaux d'armes, par exemple, les nouveaux éléments de preuve relatifs aux transferts de missiles de la République populaire démocratique de Corée vers la Russie en vue de leur utilisation dans la guerre contre l'Ukraine. Il s'agit là d'une violation flagrante de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité, qui présente un risque évident de prolifération. Nous avons discuté en détail de cette question hier (voir S/PV.9767). Cependant, je tiens à exprimer de nouveau les graves préoccupations de la Slovénie en ce qui concerne le renforcement de la coopération militaire entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée.

Troisièmement, la Slovénie est extrêmement préoccupée par les informations faisant état de transferts de missiles balistiques de l'Iran vers la Russie. Si cela s'avérait exact, il s'agirait d'une évolution grave et d'un acte inacceptable de soutien matériel à l'agression en cours.

Pour terminer, cette guerre a des conséquences de plus en plus importantes sur la paix et la sécurité dans le monde. Ses répercussions se font sentir bien au-delà de sa région ; elles sont mondiales. Le Conseil ne doit ménager aucun effort pour y mettre fin et instaurer une paix juste et durable pour l'Ukraine et son peuple. Dans l'intervalle, la Slovénie continuera de soutenir l'Ukraine dans la défense de sa souveraineté et de son intégrité territoriale.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie M. Ebo pour son exposé.

Nous étions réunis ici même, hier (voir S/PV.9767), pour évoquer l'accroissement préoccupant de la coopération militaire entre la Russie et la Corée du Nord, et les violations du droit international commises par ces deux pays pour soutenir une guerre d'agression brutale, illégale et injustifiable contre un État souverain. Je tiens à redire notre condamnation de ces graves agissements. Dans ce contexte, il est clair que cette nouvelle séance sur les livraisons d'armes occidentales constitue une nouvelle tentative de désinformation. La Russie ne fera pas porter par d'autres la responsabilité d'un conflit qu'elle a choisi de déclencher et de poursuivre. Elle a décidé seule, au mépris des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies, d'attaquer l'Ukraine, alors que celle-ci ne la menaçait en rien. Elle a ignoré l'ordonnance de la Cour internationale de Justice, qui lui demandait, dès le 16 mars 2022, de cesser immédiatement son agression. Elle a ignoré également les résolutions de l'Assemblée générale, qui ont condamné cette agression à sept reprises, à une très large majorité, et appelé au respect de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

La Russie choisit, depuis bientôt 1 000 jours, de prolonger ce conflit. Elle tente de briser la résistance et l'unité du peuple ukrainien, en multipliant les violations du droit international humanitaire et en menant des campagnes de frappes systématiques sur les infrastructures civiles ukrainiennes, notamment dans le domaine énergétique. L'Ukraine s'apprête à faire face à un troisième hiver avec des capacités de production énergétique détruites aux deux tiers. Des milliers de civils ont été tués, des dizaines de milliers blessés, et des millions déplacés par cette guerre d'agression insensée.

La poursuite de celle-ci est permise par les livraisons d'armes, en provenance notamment de la Corée du Nord et de l'Iran, qui alimentent l'effort de guerre. Rappelons que la Russie, pour s'approvisionner en armements, n'hésite pas à bafouer les fondements du régime de non – prolifération, pourtant garant de notre sécurité collective. Nous exhortons tous les États à s'abstenir de fournir à la Russie les équipements militaires, les biens à double usage et tous les composants qui alimentent cette guerre.

La France, avec ses partenaires, continuera à se tenir aux côtés de l'Ukraine aussi longtemps que nécessaire. Nous apportons un soutien politique et militaire à celle-ci pour qu'elle puisse exercer son droit de légitime défense, en pleine conformité à l'Article 51 de la Charte. Ce droit inclut la possibilité de frapper des cibles qui seraient impliquées dans les opérations visant le territoire ukrainien. La capitulation de l'agressé ne peut être la condition d'une négociation de paix respectueuse du droit international. L'Ukraine doit pouvoir se défendre pour être en position, lorsqu'elle le décidera, d'ouvrir des discussions en vue de l'établissement d'une paix juste et durable. Celle-ci ne peut avoir d'autre base que le respect des principes de la Charte, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de l'Ukraine.

**M. Eckersley** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ebo de son exposé.

Qu'il me soit permis de commencer par un fait élémentaire : l'appui de l'Occident à la légitime défense de l'Ukraine est à la fois légal et moral. Tout appui à l'acte d'agression de la Russie, qu'il soit le fait de l'Iran, de la République populaire démocratique de Corée ou de toute autre partie, n'est ni l'un ni l'autre. La Russie demande la tenue de ces séances pour discuter de l'ampleur et du coût de l'appui occidental à l'Ukraine afin de tenter d'affaiblir le soutien de l'opinion publique et d'affirmer que l'Occident est l'agresseur. Mais ce pays devrait plutôt se préoccuper davantage de ce qui se passe au niveau national. Les priorités du Président Poutine sont claires. L'année prochaine, la défense et la sécurité nationale absorberont plus de 40 % de l'ensemble des dépenses fédérales de la Russie, un record dans l'ère post-soviétique. Ce montant dépasse celui du montant global alloué aux soins de santé, à l'éducation et à l'environnement. Je tiens à le répéter : le Gouvernement russe dépense plus pour tuer des Ukrainiens et essayer de leur voler leurs terres que pour la santé et l'éducation de sa population, et la protection de l'environnement de son territoire. Elle est irresponsable et se fait du tort à elle-même. Elle a alimenté l'inflation, poussé

les taux d'intérêt à leur plus haut niveau depuis 20 ans et augmenté très considérablement le coût de l'emprunt pour le Gouvernement, les entreprises et les ménages.

Par conséquent, le revenu par habitant de la Russie est devenu le plus bas de tous les pays du Groupe des Sept et de l'Union européenne, y compris les États du bloc de l'Est. Plus la Russie consacre de capitaux à ses dépenses de défense, plus son économie s'affaiblit, ce qui nuit directement aux moyens de subsistance et à l'avenir de sa propre population. Le coût de l'agression russe ne s'arrête pas là. Non seulement le Gouvernement russe éprouve des difficultés à recruter des Russes pour qu'ils sacrifient leur vie dans une guerre illégale, mais il subit également une hémorragie de capital humain dans son pays. Les citoyens russes quittent la Russie à un rythme effréné, en particulier les travailleurs très qualifiés. En 2022, 668 000 personnes ont quitté la Russie, ce qui a entraîné de graves pénuries de main-d'œuvre. Cela s'ajoute aux plus de 600 000 pertes en vies humaines sur le champ de bataille en Ukraine. Il n'est pas surprenant que les économistes russes aient prédit que ces pénuries de main-d'œuvre allaient se poursuivre. Les dépenses de défense démesurées de la Russie ne sont donc pas seulement totalement injustifiées, elles ne sont pas seulement une source de détresse et de souffrances en Ukraine, elles ne sont pas seulement un facteur d'instabilité mondiale, elles sont aussi extrêmement préjudiciables à la Russie elle-même. Nous exhortons la Russie à emprunter une autre voie et à mettre un terme à son invasion illégale, non provoquée et autodestructrice. Dans l'intervalle, nous continuerons d'apporter à l'Ukraine le soutien dont elle a besoin pour se défendre et garantir une paix juste et durable, conformément à la Charte des Nations Unies.

**M. Sangjin Kim** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ebo de son exposé. La présente séance est la quatrième séance que le Conseil de sécurité tient en deux semaines sur la situation en Ukraine. Toutes les fois précédentes, nous avons entendu clairement la voix collective de la communauté internationale exhortant la Russie à mettre fin à son invasion illégale de l'Ukraine. Hier encore, la majorité des membres du Conseil ont exprimé leurs vives inquiétudes quant à l'envoi par la Corée du Nord de forces militaires en Russie (voir S/PV.9767). Dans ce contexte, il est consternant que la Russie ait de nouveau demandé la tenue d'une séance sur la question des transferts d'armes vers l'Ukraine, faisant ainsi la sourde oreille aux appels de la communauté internationale.

Il va sans dire que l'appui mondial aux efforts déployés par l'Ukraine pour protéger son peuple et son territoire est tout à fait légitime. En toute franchise, il est déplorable que le Conseil doive se pencher sur les principes les plus fondamentaux des relations internationales, au lieu de consacrer son temps et son énergie à l'adoption de mesures concrètes visant à régler certains problèmes mondiaux.

En revanche, l'approfondissement de la coopération militaire entre la Russie et la Corée du Nord met clairement en évidence la collusion illégale et immorale en cours. La Russie a lancé cette guerre injustifiable au détriment de la vie d'innocents en Ukraine et tente à présent de la prolonger en déployant des soldats étrangers issus d'un régime paria bien connu qui viole systématiquement le droit international et les résolutions du Conseil de sécurité. Ces violations se répètent une fois de plus, puisque la Corée du Nord a lancé un missile balistique intercontinental pas plus tard qu'hier. En outre, depuis août 2023, la Russie se procure des missiles balistiques et des munitions de la Corée du Nord et les utilise contre les civils ukrainiens, détruisant ainsi les infrastructures critiques de l'Ukraine. Nous sommes aujourd'hui sur le point de voir des soldats nord-coréens sur le front en Ukraine, avec pour cible directe le peuple ukrainien. Cet accord illégal, qui met en péril la vie de milliers de jeunes soldats, témoigne du caractère inhumain du régime nord-coréen.

Hier, dans cette même salle, nous avons entendu les représentants de la Russie et de la Corée du Nord (voir S/PV.9767). Ces deux pays ont été réticents à admettre leurs transferts d'armes et l'envoi de militaires nord-coréens. Tous ces actes insidieux montrent que la Russie et la Corée du Nord sont parfaitement conscientes qu'elles font quelque chose qu'elles veulent dissimuler, que ce soit à la communauté internationale ou à leur propre population. Nous rappelons qu'il est illégal d'appuyer un acte d'agression qui viole totalement les principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Nous affirmons en outre que la formation par la Russie de soldats nord-coréens impliquant des armes ou du matériel connexe et le fait que des soldats nord-coréens fournissent ou reçoivent une formation ou une autre assistance connexe constituent une violation des résolutions 1718 (2006), 1874 (2009) et 2270 (2016), en plus des violations persistantes par la Russie et la Corée du Nord de l'embargo sur les armes décrété par l'ONU. Étant donné que l'implication directe de la Corée du Nord dans la guerre en Ukraine fait peser de lourdes menaces sur la sécurité de l'Europe, de l'Asie du Nord-Est et au-delà, la communauté internationale doit condamner sans équivoque et avec fermeté cette coopération militaire illégale.

Pour sa part, la République de Corée répondra résolument à toute menace pour sa sécurité nationale, en coopération avec la communauté internationale, et prendra les mesures qui s'imposent en fonction de l'évolution de la coopération militaire entre la Russie et la Corée du Nord. Nous exhortons une fois de plus la Russie, en tant que membre permanent responsable du Conseil de sécurité, à changer de cap et à mettre un terme à cette guerre sanglante. La première étape essentielle consiste à renvoyer chez eux les soldats nord-coréens, ainsi que les forces russes.

**M. Montalvo Sosa** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, M. Adedeji Ebo, de son exposé circonstancié. J'ai écouté M. Szamuely avec attention.

La position de l'Équateur sur cette question est claire : le transfert d'armes et de munitions doit être conforme au cadre juridique international applicable et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Ma délégation partage les préoccupations exprimées aujourd'hui encore par le Haut-Représentant adjoint, notamment en ce qui concerne les risques posés par l'afflux d'armes et de munitions. L'Équateur souscrit à ses recommandations sur les mesures à prendre pour atténuer ces risques et souligne qu'il importe que les États agissent de manière responsable à chaque étape de la chaîne de transfert en vue de prévenir le détournement, le trafic et l'utilisation abusive des armes.

Même des années après l'instauration d'un cessez-le-feu, les armes utilisées dans le cadre d'un conflit peuvent continuer de porter atteinte aux civils et devenir un facteur d'instabilité à long terme. C'est le cas de l'utilisation et de la dissémination des mines antipersonnel, une pratique inacceptable qui menace en permanence la population civile et compromet l'utilisation des terres agricoles. L'Équateur a fait l'expérience directe des effets néfastes du détournement des armes, en particulier des armes légères et de petit calibre, qui finissent souvent entre les mains de groupes criminels et terroristes, menaçant ainsi la sécurité de la population civile.

Le Conseil a entendu à plusieurs reprises, ces derniers jours, des exposés portant sur les effets dévastateurs que le conflit continue d'avoir sur la population civile. Ces exposés confirment que de nombreuses victimes ont été causées par l'utilisation d'armes explosives dans des zones peuplées, exposant également la population civile à des dommages collatéraux tels que l'interruption des services essentiels. Je répète qu'il est urgent de mettre fin aux attaques contre la population et les infrastructures civiles, où qu'elles se produisent, et j'insiste sur

la responsabilité qui incombe aux parties de respecter les obligations que leur impose le droit international humanitaire, notamment les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution.

Comme je l'ai dit hier dans cette même salle (voir S/PV.9767), l'Équateur craint que, si le conflit continue de suivre cette trajectoire, nous n'approchions d'un point critique de non-retour. La montée de la rhétorique nucléaire et l'intensification des hostilités sont une source de préoccupation internationale. Par conséquent, pour conclure, je réitère l'appel de ma délégation à mettre fin à la violence et à l'occupation illégale, et j'exhorte le Conseil à intensifier ses efforts pour examiner toutes les voies possibles vers une solution pacifique, juste et durable, conformément aux principes établis dans la Charte des Nations Unies, au droit international et aux résolutions de l'Assemblée générale.

**M. George** (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je remercie le Directeur du Bureau des affaires de désarmement et Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, M. Adedeji Ebo, de son exposé. Nous prenons également note des informations fournies par M. George Szamuely.

La Sierra Leone prend acte des différents points de vue présentés sur les livraisons d'armes en lien avec le conflit en Ukraine, y compris d'armes susceptibles de prolonger et d'intensifier le niveau de violence dans le conflit, ce qui pourrait conduire à une situation d'attrition, et celles qui pourraient être en violation des résolutions du Conseil de sécurité. La Sierra Leone réaffirme tout d'abord sa position fondée sur les principes, selon laquelle tous les transferts d'armes dans les situations de conflit doivent être conformes aux cadres juridiques internationaux applicables et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et doivent prévoir des évaluations des risques avant le transfert et des vérifications de l'utilisateur final, afin d'empêcher le détournement d'armes et de munitions.

La Sierra Leone est profondément préoccupée par les conséquences que le conflit continue d'avoir sur les civils et les infrastructures civiles. La mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine a confirmé que les violences liées au conflit ont fait environ 37 000 victimes civiles, dont plus de 12 000 morts et environ 25 000 blessés depuis le début du conflit le 24 février 2022. Pour le seul mois de septembre, plus de 1 400 morts et blessés ont été recensés, soit le nombre le plus élevé depuis le début du conflit. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a indiqué que la situation humanitaire en Ukraine s'était détériorée en août et septembre, du fait de la multiplication des attaques dans le nord-est, l'est et

le sud. Des maisons, des hôpitaux et des écoles ont été endommagés, sans compter l'interruption d'autres services essentiels, notamment l'eau et l'électricité. Des quartiers et des villages entiers ont été détruits, ce qui a entraîné le déplacement de millions de personnes à l'intérieur du pays et à l'étranger. On estime qu'environ 40 % de la population ukrainienne a besoin d'une forme d'aide humanitaire.

Les attaques signalées contre les infrastructures énergétiques de l'Ukraine depuis le mois de mars ont considérablement réduit la production d'électricité du pays, ce qui provoque des coupures de courant quotidiennes pour des millions de personnes dans toute l'Ukraine. Ces coupures, qui durent souvent plusieurs heures, limitent l'accès à l'eau, aux réseaux mobiles, à Internet et aux transports publics. Les dommages subis par les infrastructures énergétiques devraient exacerber les difficultés auxquelles les civils seront confrontés au cours de l'hiver à venir, qui devrait être le plus rude pour les Ukrainiens depuis février 2022. Nous sommes profondément préoccupés par cette évolution, à l'approche du troisième hiver en Ukraine depuis le début du conflit en février 2022.

Le nombre alarmant de victimes civiles et la crise humanitaire qui sévit en Ukraine, comme confirmé par la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine et l'OCHA, soulignent la nécessité urgente pour toutes les parties au conflit de donner la priorité à la protection des civils, ainsi que de s'abstenir de toute nouvelle escalade et de cesser de tenter à tout prix de gagner cette guerre sur le champ de bataille. Ce conflit a également des effets négatifs sur l'économie mondiale, le développement et l'environnement. Les prix du blé, du maïs, des huiles alimentaires et des engrais ont augmenté de façon exponentielle au cours des trois dernières années en raison de la baisse de la production agricole et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, notamment la réduction de l'activité dans les principaux ports et autres moyens de transport en Ukraine. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement estime également que le conflit a entraîné une augmentation des rejets de matières toxiques dans l'air, notamment des émissions de gaz à effet de serre, des écosystèmes endommagés et une perte de biodiversité, la pollution des sols et celle par les mines.

Il est clair qu'une solution militaire au conflit n'est pas envisageable. La communauté internationale, y compris le Conseil, doit donc rester ferme dans son engagement à soutenir le dialogue et la diplomatie en tant qu'outils principaux pour désamorcer les tensions et ouvrir la voie à une paix juste et durable en Ukraine. La Sierra Leone appelle une fois de plus les parties au conflit

à déployer des efforts diplomatiques de bonne foi en vue d'un règlement pacifique. Des mesures sérieuses doivent être prises en faveur d'une désescalade immédiate et d'une cessation des hostilités. Nous exhortons les parties au conflit à entamer un dialogue constructif, y compris en ce qui concerne leurs préoccupations légitimes, afin de trouver une solution politique et diplomatique, comme le prévoit l'Article 33 de la Charte des Nations Unies.

Pour terminer, la Sierra Leone appelle à une cessation immédiate des hostilités, au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine dans le cadre de ses frontières internationalement reconnues et à des efforts diplomatiques sincères pour parvenir à un règlement pacifique et durable du conflit, tout en tenant compte des préoccupations légitimes de toutes les parties concernées.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie M. Ebo et M. Szamuely de leurs exposés.

La crise ukrainienne s'éternise, sans que rien ne laisse présager la fin des combats, pour l'instant. Toutes sortes d'armes et de munitions continuent d'affluer, et leur diversité et leur portée vont croissantes. Le champ de bataille est devenu un lieu d'exposition d'armements. Le Conseil a examiné la question des livraisons d'armes à l'Ukraine à de nombreuses reprises. De nombreux membres du Conseil, dont la Chine, ont exprimé leur inquiétude quant à la létalité accrue de ces armes et au risque croissant de détournement et de prolifération. Je tiens à rappeler que les armes peuvent peut-être permettre de remporter la guerre, mais elles ne permettent pas d'obtenir une paix durable. L'afflux continu d'armes sur le champ de bataille ne fera qu'exacerber la cruauté, le danger et l'imprévisibilité de la guerre, accélérer la propagation des effets de débordement et éloigner plus encore les espoirs d'une cessation des hostilités. La Chine est convaincue que la priorité immédiate et la plus urgente est de respecter les trois principes de non-extension du champ de bataille, de non-escalade des combats et de non-provocation de la part de l'une ou l'autre partie. Il faut également travailler à la désescalade de la situation et au règlement politique de la crise dans les plus brefs délais. Nous appelons les parties au conflit à faire preuve d'une réelle volonté politique, à entamer des pourparlers de paix et à cesser les combats dans les plus brefs délais. Nous engageons également la communauté internationale à œuvrer à la création de conditions favorables et à fournir une assistance constructive à cette fin.

Si je ne m'abuse, le représentant des États-Unis va, comme il l'a fait par le passé, calomnier et vilipender la Chine au sujet de la question de l'Ukraine et rejeter la

responsabilité sur la Chine. Lors des séances précédentes, j'ai répondu à ces accusations. Aujourd'hui, je vais prendre l'offensive et dire quelques mots sur les États-Unis.

Premièrement, la crise ukrainienne est essentiellement une éruption des tensions accumulées en Europe en matière de sécurité. Elle est le résultat de l'augmentation et de l'aggravation à long terme du déficit de sécurité et de confiance en Europe. Et ce sont précisément les États-Unis qui ne cessent d'attiser les tensions en matière de sécurité, de creuser le déficit de confiance et de créer la division et une situation conflictuelle en Europe.

Deuxièmement, après le début de la guerre, face à l'aggravation constante de la crise humanitaire et à ses conséquences, la plupart des pays du monde ont appelé à la reprise rapide des pourparlers de paix et à un cessez-le-feu afin de mettre un terme à la guerre. Ce sont précisément les États-Unis qui continuent d'envoyer des armes sur le champ de bataille, affirmant publiquement qu'il s'agit d'une occasion d'affaiblir et de vaincre la Russie et faisant avancer ouvertement leur programme géopolitique.

Troisièmement, la communauté internationale appelle à la coopération et non à la division. C'est le dialogue, et non la querelle, qui est nécessaire pour résoudre la crise en Ukraine. Ce sont précisément les États-Unis qui ont sapé à maintes reprises les efforts de paix de la Chine, en semant constamment la discorde entre la Chine et la Russie afin de créer délibérément des tensions entre les blocs.

Nous souhaitons dire aux États-Unis que répandre l'anxiété, créer des ennemis et attiser l'hostilité n'entraînera pas seulement des conflits et le chaos dans le monde, mais nuira également aux États-Unis en fin de compte. Nous espérons que les États-Unis cesseront leur jeu de reproches et œuvreront véritablement avec les pays concernés, notamment la Chine, au règlement politique de la crise ukrainienne au lieu d'entraver les efforts de paix menés par la communauté internationale.

Enfin, si le représentant des États-Unis, contrairement à son habitude, ne porte pas d'accusations contre la Chine dans la déclaration qu'il fera plus tard, je voudrais lui présenter d'avance mes excuses.

**M. Camilleri** (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ebo de son exposé. J'ai pris note des vues exprimées par M. Szamuely.

Nous constatons pour le déplorer que la Fédération de Russie persiste à utiliser le temps et les ressources du Conseil pour exprimer son mécontentement quant à la manière dont la victime, l'Ukraine, se défend contre son agression. Les

demandes de séances comme celle-ci ne sont rien d'autre que des tentatives futiles de justifier l'injustifiable.

Les faits sont clairs : en décidant d'envahir l'Ukraine le 24 février 2022, la Fédération de Russie a délibérément choisi de violer la Charte des Nations Unies et le droit international, tout en tirant parti de sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité. Nous ne pouvons pas non plus oublier qu'en plus d'acheter des armes et des munitions à l'Iran et à la République populaire démocratique de Corée, dont certaines sont interdites par les résolutions du Conseil de sécurité, la Fédération de Russie vient de recevoir 12 000 soldats de la République populaire démocratique de Corée.

Alors que nous approchons du millième jour depuis le début du conflit, il est important que le Conseil continue de faire le point sur les conséquences dévastatrices que la guerre illégale a pour l'Ukraine. Les bombardements incessants des infrastructures civiles et des ports ukrainiens, ainsi que l'intensité des attaques de missiles et de drones sur les villes ukrainiennes au cours des derniers mois, ont continué d'exacerber la crise humanitaire. Malheureusement, les condamnables pertes en vies humaines et les terribles souffrances observées depuis le début de la guerre ne cessent d'augmenter. Nous condamnons les attaques systématiques dirigées contre l'infrastructure énergétique de l'Ukraine, qui ont réduit la capacité de production énergétique de l'Ukraine et la mettent sous une pression supplémentaire à l'approche des mois d'hiver.

Malte continue de demander qu'un accès total et sans entrave soit accordé à tous les travailleurs humanitaires qui opèrent actuellement sur le terrain. Nous sommes extrêmement préoccupés par les actes de violence commis contre les travailleurs humanitaires à proximité de la ligne de front. Malte rappelle que toutes les parties sont tenues de respecter pleinement le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme en toutes circonstances.

Nous insistons sur la nécessité d'appliquer pleinement le principe de responsabilité pour tous les crimes commis par la Russie en Ukraine. Nous réaffirmons notre soutien à l'action qui est actuellement menée par la Cour pénale internationale, la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine et le Registre des dommages pour l'Ukraine. Nous réaffirmons également que nous sommes pour la création d'un tribunal spécial chargé de juger le crime d'agression contre l'Ukraine.

Pour terminer, je voudrais rappeler que l'Ukraine a le droit de se défendre en vertu de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Nous engageons de nouveau la Fédération



de Russie à mettre immédiatement un terme à la guerre qu'elle a déclenchée et à retirer tous ses soldats et tout son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

**M. Fernandes** (Mozambique) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je remercie M. Adedeji Ebo et M. Szamuely de leurs exposés détaillés.

À la séance organisée hier (voir S/PV.9767), nous avons souligné que toute tentative de régler ce conflit par une nouvelle escalade militaire constituerait une grave menace pour la paix et la sécurité internationales. De tels actes n'exacerbent pas seulement un conflit déjà grave, elles compromettent fondamentalement les objectifs de désarmement mondial. Les conséquences pour la stabilité internationale sont bien trop importantes pour être passées sous silence.

Le Mozambique a toujours affirmé le droit de légitime défense des États, qui est consacré par le droit international. Cependant, la fourniture continue d'armes, telles que des systèmes à longue portée, des plateformes de combat sophistiquées, des missiles d'artillerie de gros calibre et des drones, alimente les tensions. Nous devons admettre la vérité fondamentale selon laquelle lorsque les nations donnent la priorité à l'armement, les solutions diplomatiques deviennent de plus en plus difficiles à trouver.

Comme d'autres membres l'ont déjà affirmé, les précédents historiques montrent clairement les dangers cachés associés à la prolifération incontrôlée des armes. L'absence actuelle de protocoles de vérification après expédition, de suivi rigoureux et de contrôle de l'utilisation finale multiplie ces risques, créant des vulnérabilités que des acteurs malveillants peuvent exploiter.

La situation en Ukraine ne fait pas exception. Les armes transférées dans le contexte actuel risquent d'apparaître sur de futurs marchés noirs, y compris en Afrique, alimentant ainsi potentiellement un commerce illicite d'armes qui met en danger les populations civiles et la stabilité régionale. Ce cycle destructeur exige une action immédiate de notre part. À cette fin, nous soulignons l'importance cruciale du cadre de désarmement des Nations Unies et des obligations contraignantes énoncées dans les instruments internationaux pertinents, y compris le Traité sur le commerce des armes, qui impose des contrôles rigoureux pour les transferts d'armes afin d'éviter des conséquences imprévues.

Les conséquences d'ordre humanitaire restent particulièrement alarmantes. Le nombre de victimes civiles en Ukraine demeure inacceptable, car une grande

partie des traumatismes est causée par des armes explosives. Nous devons souligner que le droit international humanitaire, en particulier s'agissant de la protection des civils et des infrastructures civiles, exige une adhésion et un respect universels.

Rappelant nos précédents appels, nous demandons instamment au Conseil de prendre l'initiative d'un changement stratégique, de passer du maintien des engagements militaires à la création de conditions propices à la paix. Un tel changement de cap renforcerait considérablement la confiance internationale dans le mandat du Conseil, qui est de préserver la paix et la sécurité internationales.

Pour terminer, nous demandons au Conseil de préférer les initiatives diplomatiques aux interventions armées afin d'éviter une escalade irréversible, qui aura des conséquences désastreuses pour l'Ukraine et d'autres pays. Mobilisons nos efforts collectifs pour promouvoir de véritables initiatives de consolidation de la paix.

**M. Iriya** (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour de leurs exposés M. Adedeji Ebo, Directeur du Bureau des affaires de désarmement et Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, et l'autre intervenant.

La Russie a affirmé à plusieurs reprises que le prétendu transfert d'armes occidentales à l'Ukraine prolongeait la guerre d'agression qu'elle avait elle-même déclenchée. Aucune personne raisonnable ne peut prêter foi à un récit aussi déformé. L'accent devrait plutôt être mis sur l'aide militaire que la Russie cherche à obtenir. Plus précisément, la progression de la coopération militaire entre la Russie et la Corée du Nord est extrêmement alarmante, car elle conduit à une nouvelle détérioration de la situation en Ukraine, et la Corée du Nord obtiendra probablement quelque chose en retour.

Nous avons plusieurs fois condamné avec force l'acquisition par la Russie de missiles balistiques auprès de la Corée du Nord en vue de leur utilisation contre l'Ukraine. Comme nous l'avons déclaré hier (voir S/PV.9767), l'envoi par la Corée du Nord de ses soldats en Russie et leur participation à un entraînement militaire constituent une violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous continuons de suivre de près cette évolution qui nous inquiète beaucoup, notamment le risque imminent que ces troupes participent directement à l'agression de la Russie contre l'Ukraine, ce qui constituerait une grave violation du droit international, y compris la Charte des Nations Unies. Nous restons par ailleurs profondément préoccupés par le transfert par l'Iran de missiles balistiques à la

Russie. C'est sur ces questions que le Conseil de sécurité devrait se concentrer. Tout acte favorisant les violations de la Charte des Nations Unies commises par la Russie est inacceptable. Au contraire, le soutien apporté à l'Ukraine par la communauté internationale est à la fois légitime et légal. Les affirmations de la Russie ont clairement pour but d'induire la communauté internationale en erreur.

Certains membres ont suggéré que toutes les parties fassent preuve de retenue. Toutefois, c'est une très mauvaise idée dans des circonstances aussi claires. Nous tenons à réaffirmer que tout appel à la paix qui n'affirme pas la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine n'est pas conforme à la Charte des Nations Unies. Ce serait injuste et intenable. La communauté internationale doit rejeter cette pseudo-paix.

Pour conclure, nous exigeons une fois de plus dans les termes les plus fermes que la Russie se retire immédiatement et sans condition de l'Ukraine, et nous réaffirmons notre engagement à continuer de soutenir l'Ukraine.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ebo de son exposé.

Après 980 jours d'invasion à grande échelle de l'Ukraine, en violation de la Charte des Nations Unies, avec toutes les morts et les destructions qu'elle a causées, la Russie tente aujourd'hui de rejeter faussement sur d'autres la responsabilité de sa guerre et de l'obstination de Poutine. La Russie a déclenché cette guerre. La Russie pourrait y mettre un terme dès demain. En attendant, l'Ukraine a le droit naturel de se défendre et la communauté internationale peut, et doit, veiller à ce que ses frontières ne soient pas redessinées par la force.

Comme je l'ai dit maintes fois, la désinformation russe ne trompe personne. La vraie question n'est pas le soutien international à la défense de l'Ukraine. La Russie est l'agresseur ; l'Ukraine est la victime. Pour la Russie, la guerre est synonyme de conquête ; pour l'Ukraine, de survie. La question qui se pose aujourd'hui est celle de l'agression illégale de la Russie contre l'Ukraine, et des pays qui l'alimentent dangereusement. Il est difficile de ne pas voir d'ironie dans le fait que la Russie ait demandé la tenue de la présente séance alors même que 10 000 soldats de la République populaire démocratique de Corée se déploient en Russie pour s'entraîner et potentiellement combattre aux côtés des forces russes contre l'Ukraine.

Nous avons entendu hier (voir S/PV.9767) les vives inquiétudes de la communauté internationale quant à la possibilité que la Russie envisage d'utiliser des soldats de la République populaire démocratique de Corée contre les forces ukrainiennes. Nous conseillons à la Russie de

ne pas commettre cette dangereuse erreur. La participation de la République populaire démocratique de Corée aux combats contre l'Ukraine constituerait une extension alarmante du conflit. Le déploiement de contingents de la République populaire démocratique de Corée en Russie marque déjà une dangereuse expansion s'agissant des liens entre les deux pays.

Nous notons qu'en mars, la Russie a opposé son veto au renouvellement du mandat du Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée (voir S/PV.9591). Pendant 15 ans, le Groupe d'experts a surveillé le respect des résolutions du Conseil de sécurité relatives à la République populaire démocratique de Corée, qui restent toutes en vigueur. La semaine dernière, la Douma a ratifié l'accord de défense mutuelle entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée, tandis que cette dernière a illégalement fourni à la Russie des missiles balistiques, des lanceurs et des munitions pour soutenir sa guerre d'agression.

Les actions de la Russie en ce qui concerne la République populaire démocratique de Corée sont non seulement dangereuses, mais elles vont aussi à l'encontre de sa responsabilité en tant que membre permanent du Conseil de sécurité. La coopération militaire de la Russie avec la République populaire démocratique de Corée enfreint de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité, qui interdisent à la fois d'acheter des armes à la République populaire démocratique de Corée et de dispenser une formation militaire. Plus précisément, la formation par la Russie de soldats de la République populaire démocratique de Corée, notamment à l'utilisation d'armes ou de matériel connexe, enfreint les résolutions 1718 (2006), 1874 (2009) et 2270 (2016). Nous condamnons avec la plus grande fermeté la voie empruntée par le Kremlin avec la République populaire démocratique de Corée.

Moscou a fait preuve du même mépris pour cette institution lorsqu'il a violé d'autres résolutions du Conseil de sécurité en renforçant ses liens militaires avec Téhéran. L'Iran fournit au Kremlin des drones armés ainsi que des missiles balistiques à courte portée, compromettant la sécurité de l'Europe et celle du Moyen-Orient.

Dans le même temps, la Chine continue de minimiser son appui à grande échelle à la base industrielle de défense de la Russie, alors qu'elle fournit des matériaux essentiels à la production de l'industrie de la défense de la Russie, y compris des composants d'armes, des technologies pour les drones aériens et les missiles de croisière, des machines-outils, de la microélectronique et du nitrate de cellulose. Des entreprises basées en République populaire de Chine ont même collaboré avec des entreprises de défense russes

pour concevoir et fabriquer des drones d'attaque à longue portée. La Chine ne peut pas prétendre de façon crédible être une voix pour la paix lorsqu'elle permet à la Russie de mener la plus grande guerre depuis des décennies en Europe. Le soutien de la Chine à la Russie est décisif. Le soutien de la Chine prolonge la guerre. La Chine parle de créer les conditions de la paix, mais elle pourrait le faire rapidement en suspendant ce soutien à la Russie.

Et je tiens à être clair : notre intention n'est pas de vilipender ou de salir la Chine. Ce sont des faits. La Chine fournit des matériaux essentiels à la production de l'industrie de la défense de la Russie, notamment, comme je l'ai dit, des composants d'armes, des technologies pour les drones aériens et les missiles de croisière, des machines-outils, de la microélectronique et du nitrate de cellulose. Je le répète parce que c'est important. Et comme je l'ai dit, des entreprises basées en République populaire de Chine ont collaboré avec des entreprises de défense russes pour concevoir et fabriquer des drones d'attaque à longue portée. Ce sont là des faits essentiels qui méritent d'être rappelés.

Alors que 141 pays ont condamné l'invasion russe et la violation par la Russie de la Charte des Nations Unies, alors que 141 pays ont appelé la Russie à retirer ses forces et à rétablir la paix, la Chine s'est abstenue dans le vote (voir A/ES-10/PV.19). Aujourd'hui encore, la voix de la Chine pourrait contribuer à mettre fin à la guerre en appelant la Russie à retirer ses troupes de l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine. Comme je l'ai déjà dit, la délégation des États-Unis continuera de dénoncer les pays, y compris la Chine, qui appuient la base industrielle de défense de la Russie. Mes appels ne cesseront pas tant que cet appui ne cessera pas.

Enfin, nous appelons de nouveau la Russie à mettre fin à cette guerre et à retirer immédiatement ses forces du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine, à cesser d'acheter du matériel à la République populaire démocratique de Corée et à l'Iran, et à assumer ses responsabilités en tant que membre du Conseil de sécurité. Et je tiens à être clair : même avec le renfort de troupes de la République populaire démocratique de Corée, les forces russes ne l'emporteront pas en Ukraine.

**M<sup>me</sup> Benn** (Guyana) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ebo de son exposé de ce jour et prends note des informations fournies par M. Szamuely.

Le Guyana partage la préoccupation exprimée par M. Ebo quant au risque de détournement et de prolifération des armes et des munitions transférées dans le cadre de ce conflit ou de tout autre conflit armé. Nous notons qu'une grande partie de ce risque subsistera même après la fin des combats et soulignons la nécessité pour toutes

les parties concernées de veiller à ce que les transferts d'armes soient conformes aux instruments de désarmement pertinents et aux résolutions du Conseil de sécurité. Il doit aussi y avoir des dispositions et des contrôles rigoureux pour empêcher leur détournement. Nous avons également pris note du fait que la fourniture d'armes et de munitions dans un conflit armé est susceptible d'aggraver ou de prolonger les violences.

Le seul moyen efficace de prévenir une nouvelle escalade ou une aggravation de l'instabilité en Ukraine et dans l'ensemble de la région est de mettre un terme à cette guerre. La poursuite de cette guerre entraîne des risques et des conséquences de plus en plus graves, non seulement pour les parties directement concernées, mais aussi pour les pays de la région et pour la paix et la sécurité mondiales.

L'ampleur des besoins humanitaires actuels en Ukraine reste considérable et ne fera qu'augmenter au cours des prochains mois d'hiver. On dénombre 14,6 millions de personnes dans le besoin, dont près de 4 millions de déplacés et plus de 6 millions de réfugiés en Europe. Hier, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a indiqué que la situation humanitaire dans le pays s'était détériorée depuis le mois d'août, du fait de la multiplication des attaques dans les régions du nord-est, de l'est et du sud. Dans le même temps, l'appel humanitaire de cette année a reçu moins de la moitié des 3,1 milliards de dollars demandés, et les interventions se heurtent à des difficultés croissantes, notamment en matière de sécurité.

Le Guyana appelle la communauté internationale à renforcer son soutien à l'action humanitaire. Nous appelons en outre les parties au conflit à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international et à réduire au minimum les dommages causés aux civils, à accorder un accès humanitaire sans entrave à toutes les personnes qui en ont besoin et à garantir la sécurité et la protection des travailleurs humanitaires. Nous les exhortons également à s'engager dans un processus politique et diplomatique sérieux visant à mettre fin au conflit par des moyens pacifiques et dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Il est temps de mettre un terme aux hostilités et de déployer des ressources pour reconstruire la vie des millions de personnes touchées.

**La Présidente** : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Suisse.

Comme mes collègues, je voudrais remercier le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, M. Ebo.

La Suisse continue de condamner fermement la violation flagrante du droit international, y compris de la Charte des Nations Unies, que constitue l'agression militaire russe. Nous réitérons que les actions de la Russie violent l'interdiction du recours à la force, ainsi que l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine. Elles ne peuvent être justifiées. Il est grand temps d'agir pour restaurer le respect de la Charte des Nations Unies. Nous appelons donc une nouvelle fois la Russie à cesser immédiatement toutes les hostilités et à retirer ses troupes de l'ensemble du territoire ukrainien.

La Suisse reste profondément préoccupée par l'impact de cette guerre sur la population civile. Nous rappelons à toutes les parties leur stricte obligation de respecter le droit international humanitaire et les droits humains. Le dernier rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine (voir A/79/549), publié cette semaine, fournit un compte rendu accablant avec de nouvelles conclusions concernant la torture, la violence sexuelle, les attaques à l'aide d'armes explosives touchant des civils et des biens de caractère civil, ainsi que les attaques contre les infrastructures liées à l'énergie. Nous notons que la Commission conclut qu'elle dispose de preuves suffisantes pour déterminer que les autorités russes ont commis des crimes contre l'humanité de torture. La Suisse soutient fermement le travail de la Commission et ses recommandations. Nous exhortons la Russie à se conformer sans délai à ces recommandations et à coopérer pleinement avec tous les organes internationaux de surveillance et d'enquête.

La Suisse a exprimé à plusieurs reprises sa position sur le sujet d'aujourd'hui.

Premièrement, nous réaffirmons que l'Ukraine a le droit d'assurer sa sécurité et de défendre son intégrité territoriale et sa souveraineté.

Deuxièmement, nous exprimons notre profonde consternation face aux apparentes poursuite et intensification du soutien extérieur à l'agression militaire de la Russie. Je me réfère à la séance du Conseil d'hier (voir S/PV.9767), qui a abordé la question du déploiement présumé de troupes de la République populaire démocratique de Corée en Russie, et à la position de la Suisse exprimée à cette occasion.

Troisièmement, nous nous faisons l'écho de l'appel du Bureau des affaires de désarmement de l'Organisation des Nations Unies à se conformer au cadre juridique international applicable, y compris aux résolutions pertinentes du Conseil, lors de tout transfert d'armes et de munitions.

Nous exhortons tous les États à respecter leurs obligations juridiques et à assumer leurs responsabilités politiques.

En conclusion, je souligne l'engagement continu de la Suisse à soutenir les efforts afin de parvenir à une paix juste et durable en Ukraine, sur la base des principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Cet engagement va de pair avec notre soutien en faveur des efforts relatifs à la reddition de comptes, notamment ceux visant à traduire en justice les auteurs de crimes internationaux. Il ne peut y avoir de paix en Ukraine sans justice.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Le représentant de la Chine a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Avant que je la lui donne, je me permets de rappeler aux membres du Conseil ce qui a tenu à cœur à la Suisse pendant toute sa présidence et qui nous tient à cœur aussi lors de ce dernier débat du dernier jour de notre présidence, à savoir que le Conseil est un lieu de respect. J'invite donc tous les orateurs et oratrices à participer en adoptant un ton adapté et des formulations appropriées dans leurs remarques.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Ma réponse sera brève. La Chine n'a fourni d'armes à aucune des parties au conflit en Ukraine et a toujours contrôlé strictement les biens à double usage. Les entreprises chinoises mènent une coopération économique et commerciale normale avec les pays du monde entier, y compris la Russie et l'Ukraine, conformément aux règles de l'Organisation mondiale du commerce et aux principes de l'économie de marché, une démarche raisonnable, légitime et irréprochable. Nous nous opposons à l'instrumentalisation par les États-Unis de la question ukrainienne pour diffamer la Chine et faire pression sur elle, et nous rejetons également l'imposition injustifiée par les États-Unis de sanctions unilatérales et de mesures extraterritoriales illégales à des entités et des personnes chinoises. Nous prendrons toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les droits et les intérêts légitimes et légaux des entreprises et des citoyens chinois.

Je voudrais par ailleurs faire remarquer que, dès le début de la guerre, la Chine a appelé à un cessez-le-feu rapide et à la fin des combats, au règlement des différends au moyen de négociations diplomatiques et à la promotion d'une solution politique. Au cours des trois dernières années, la Chine a fait entendre sa voix et usé de ses bons offices à cette fin. Je pense que la communauté internationale sait parfaitement qui défend la paix et qui y fait obstacle.

**La Présidente** : Le représentant des États-Unis d'Amérique a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je ne vais pas répondre à mon collègue chinois. Je pense avoir été très clair.

Nous avons reçu il y a quelques minutes des informations indiquant que 8 000 soldats de la République

populaire démocratique de Corée se trouvent actuellement dans la région de Kursk. Je voudrais poser une question très respectueuse à mon collègue russe : la Russie maintient-elle toujours qu'il n'y a pas de militaires de la République populaire démocratique de Corée en Russie ? Ce sera ma seule question et mon dernier point.

*La séance est levée à midi.*